



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 9 janvier 2019

La DGE lance un appel à manifestation d'intérêt pour un projet d'envergure européenne sur la conception et la production de cellules et modules de batteries de nouvelle génération

La transition énergétique conduit à une très forte croissance des besoins en batteries pour les applications de mobilité (électrification des véhicules) et stationnaires. Compte tenu du caractère stratégique de ce secteur et de son poids économique, l'émergence d'une offre industrielle française et européenne dans le domaine des batteries est un chantier prioritaire du gouvernement.

Dans le cadre du plan d'action adopté par la Commission européenne pour faire de l'Europe un leader dans la production durable et compétitive de batteries, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances et Peter Altmaier, ministre allemand de l'Économie et de l'Énergie ont déclaré, lors de la 6^{ème} réunion des Amis de l'industrie qui s'est tenue à Paris le 18 décembre 2018, qu'ils allaient coopérer dans les prochains mois pour développer une approche commune en vue d'établir une production industrielle innovante et respectueuse de l'environnement de cellules de batteries en Europe. Pour atteindre ces objectifs, la France et l'Allemagne envisagent de soutenir un grand projet à l'échelle européenne. Ce grand projet pourrait être qualifié de projet important d'intérêt européen commun (PIIEC).

Dans ce contexte, la Direction générale des entreprises lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dont la finalité est d'identifier les entreprises qui pourraient participer, sur le territoire français, à ce premier projet d'envergure concernant la conception et la production en Europe de cellules et de modules de batteries innovantes et respectueuses de l'environnement, en lien avec des partenaires d'autres États membres.

L'appel à manifestation d'intérêt se clôturera **le 31 janvier 2019**.

En savoir plus sur l'AMI : www.entreprises.gouv.fr/a-votre-service/projet-d-envergure-europeenne-sur-la-conception-et-la-production-de-cellules-et



Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des

entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

Contacts Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Pauline Manier - 01 79 84 31 94